

COMPTE RENDU REUNION COMPTEURS COMMUNICANTS

MARDI 8 NOVEMBRE 2016 A 20H30 A MIGNE AUXANCES

Organisé et orchestré par Florence JARDIN, Maire de Migné auxances.

Représentant d'Enedis remplacé au dernier moment par 2 personnes de SRD et 2 de GrDF

Environ 60 participants dont de nombreuses associations Poitevines mais aussi de Niort et de Charente Maritime.

1 heure 15 de présentation + questions réponses pour la partie Gazpar puis de même pour Linki, fin après 23h00.

Gazpar

émission < à 1 seconde et 2 fois par jour d'une puissance de 60mW à 169MHz pour un champ de 0.1V/m. 26V/m pour le niveau maxi Européen règlementaire. Durée de vie de la pile 20 ans comme le compteur.

Concentrateur émission de 10 à 15mn par jour en GPRS. Installé sur des points hauts notamment des bâtiments publics.

11 millions de compteurs à remplacer et 15000 concentrateurs à installer en France. Dans la Vienne à partir de 2017 pour les concentrateurs, 2019 pour les compteurs.

Pas d'obligation législative pour son installation, chaque client peut s'y opposer dès maintenant en téléphonant au 09 69 36 35 34 ou lorsqu'il recevra un courrier de GrDF environ 1 mois avant son installation.

Si refus, les relevés de compteur seront ensuite facturés à ces clients.

Consommation disponible et courbe de charge sur accord du client 2 jours après sous espace sécurisé sous internet.

1 milliard d'euros à financer soit 2 à 3 euros par an et par client en plus fixé par la Commission de Régulation de l'Energie (C.R.E).

Economie lié à la Maitrise de la Demande en Energie (MDE) estimée prudemment à 1.5% des consommations. En Grande Bretagne, presque 3% atteint.

1000 emplois créés malgré les 300 releveurs supprimés à terme.

Linki (Enedis), I-ouate (SRD)

Champ du linki : 1V/m lors de l'émission 1 fois par jour <2mn en CPL. La courbe de charge est enregistrée dans le compteur toutes les 30mn mais n'est transmis au concentrateur 1 fois par jour que si le client a choisi cette option sur internet. Sinon 1 seul index journalier sera transmis au concentrateur installé dans les postes de transformation HT/BT installé dans chaque quartier. 90% des 140000 compteurs et les 5000 concentrateurs seront installés de 2018 à 2021. Les clients pourront refuser leur installation jusqu'à la date butoir fixée en 2024 par la C.R.E. Cette transposition européenne en droit français impose au gestionnaire des réseaux de distribution l'installation des compteurs communicants !

En plus des gains de MDE pour les clients qui utiliseront le service internet ou la connexion filaire ou par radio rendu disponible par ce compteur, les services réalisés à distance ont commencé à baisser. Ils sont fixés et imposés par la CRE. Pour exemple, la mise en service d'un comptage lors d'un emménagement est actuellement à 22€ et est annoncé à 4€ in fine.

La puissance souscrite pourra aussi être ajustée au kVA près au lieu des 3kVA actuels.

De nouvelles offres seront proposées aux clients notamment de l'effacement (abaisser sa consommation lors des pointes de demandes d'énergie) avec une contrepartie financière. Principe actuel du contrat EJP ou Tempo mais adapté aux nouvelles problématiques des énergies renouvelables déjà fortement financé par la taxe CSPE.

Après de nombreux échanges très explicites et directs des associations, Madame Le Maire a indiqué qu'il serait bon de renouveler cette soirée ouverte au débat. Elle regrette cependant l'absence de la CRE et du législateur qui aurait pu répondre aux interrogations insatisfaites.

P.S : Monique SAVIGNY est intervenue avec son époux à plusieurs reprises. Elle m'a remercié pour ma présence dans une position délicate.

Jean-Luc HEILMANN